



SUJET

Discussion N. 149 • 07.05.2018 – 27.05.2018

➤ www.fao.org/fsnforum/fr/activities/discussions/biodiversity-mainstreaming

Intégrer la biodiversité dans l'agriculture, la pêche et la sylviculture pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition

Cette discussion en ligne contribuera à définir plus précisément les objectifs et les partenariats de la Plate-forme d'intégration de la biodiversité et à faire progresser l'élaboration de son programme de travail.

En 2017, les Membres de la FAO se sont réjouis de l'initiative de la FAO d'agir en tant que plate-forme d'intégration de la biodiversité et ont demandé à l'Organisation de faciliter, en collaboration avec ses partenaires, l'intégration des actions en faveur de la conservation, l'utilisation durable, la gestion et la restauration de la diversité biologique dans les secteurs agricoles aux niveaux national, régional et international¹.

La Plate-forme, de portée mondiale, vise à améliorer la coordination intersectorielle des politiques et des pratiques de manière à ce que la biodiversité soit intégrée par un large éventail de parties prenantes. L'objectif ultime de la Plate-forme est de promouvoir et de faciliter l'adoption de bonnes pratiques dans tous les secteurs agricoles qui permettront de soutenir la conservation, l'utilisation et la gestion durables de la biodiversité et d'accroître la productivité, la stabilité et la résilience des systèmes de production dans le cadre d'une approche intégrée.

Biodiversité et intégration

La biodiversité, ou la diversité biologique, correspond à la variabilité des organismes vivants de toutes origines, y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les ensembles écologiques dont ils font partie. Cela inclut la diversité au sein des espèces, entre espèces et des écosystèmes.

La biodiversité et les services écosystémiques sont essentiels pour étayer l'agriculture de multiples façons et à tous les niveaux. Ces interconnexions sont de plus en plus considérées comme essentielles

¹ C 2017/33

pour assurer les moyens de subsistance, le bien-être, la production et le développement. Le Groupe scientifique et consultatif du Fonds pour l'environnement mondial a défini l'intégration de la biodiversité comme « le processus d'intégration des considérations liées à la biodiversité dans les politiques, stratégies et pratiques des principaux acteurs publics et privés qui ont une incidence sur la biodiversité ou en dépendent, afin de la conserver et de l'utiliser de manière durable et équitable tant au niveau local qu'au niveau mondial ». Le même document fait observer que l'intégration est un processus à long terme, une expérience sociale qui consiste à modifier les structures de valeurs des institutions et des individus et qui a des conséquences cruciales pour le monde naturel et les humains qui en dépendent. Une bonne gouvernance et des institutions solides sont des facteurs-clés de succès.

La première activité importante de la Plate-forme sur la biodiversité sera l'organisation, par la FAO et la Convention sur la diversité biologique, du Dialogue multipartite sur l'intégration de la biodiversité dans les secteurs agricoles (29-31 mai 2018 - Rome, Italie).

Au cours des semaines précédant cette réunion, nous souhaitons vous inviter à nous aider à identifier les domaines d'action conjointe dans le but de développer des approches intégrées pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité.

Ces approches devraient viser à réduire l'empreinte écologique de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture, tout en assurant une production accrue pour répondre à la demande croissante d'aliments nutritifs et sains.

Nous savons que la biodiversité et les services écosystémiques sont essentiels pour les secteurs agricoles, y compris les secteurs de l'agriculture et de l'élevage, des forêts, de la pêche et de l'aquaculture, mais ce sont aussi les principaux moteurs du changement environnemental, avec des incidences importantes sur la biodiversité et les services écosystémiques. L'un des principaux facteurs de perte de biodiversité résulte de la conversion de terres naturelles ou semi-naturelles en terres agricoles, suivie de l'introduction d'espèces exotiques envahissantes, y compris les ravageurs et les maladies. Par ailleurs, les pratiques agricoles durables peuvent contribuer à la conservation de la biodiversité, des habitats et de la prestation de services écosystémiques.

Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir nous faire part de vos idées et de nous donner des exemples sur les questions suivantes. Pour votre information, veuillez également vous référer aux instruments, directives, outils et matériels techniques élaborés par la FAO et disponibles dans la section des documents de référence.

1) La biodiversité contribue de façon importante à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la nutrition. **Pourriez-vous donner des exemples/activités dans le cadre de votre travail montrant que**

- **la biodiversité aide à assurer la sécurité alimentaire et à améliorer la nutrition?**
- **la surexploitation de la biodiversité compromet la sécurité alimentaire et la nutrition?**

2) Tous les secteurs agricoles (cultures et élevage, sylviculture, pêche et aquaculture) dépendent de la biodiversité, ainsi que des fonctions et services écosystémiques qu'ils sous-

tendent. Dans le même temps, ces secteurs peuvent avoir une incidence sur la biodiversité par le biais de divers facteurs directs et indirects. **Pourriez-vous partager des exemples/activités dans votre travail montrant que**

- **un système de production (durable) a joué un rôle clé dans la conservation de la biodiversité environnante?** Veuillez fournir des informations détaillées que vous pourriez avoir ou connaître et préciser le secteur agricole.
- **un système de production (non durable) a joué un rôle clé dans la dégradation de la biodiversité environnante?** Veuillez fournir des informations détaillées que vous pourriez avoir ou connaître et préciser le secteur agricole.

3) Une bonne gouvernance, des environnements favorables et des initiatives de bonne gestion sont nécessaires pour faciliter la prise en compte de la biodiversité au sein des et entre secteurs agricoles.

- **Pouvez-vous donner des exemples de ces facteurs et initiatives habilitants ou de leur absence?** Les exemples pourraient inclure la planification intersectorielle de l'utilisation des terres; la politique macroéconomique et l'investissement public; l'élimination, l'élimination progressive et la réforme des incitatifs pervers qui nuisent à la biodiversité; les systèmes d'étiquetage des produits et de certification commerciale; le financement vert et les investissements privés ou autres
- **Quels partenaires faut-il impliquer dans les cadres institutionnels, les politiques et les processus de prise en compte de la biodiversité afin de consolider ces derniers?**

4) L'importance de la biodiversité pour l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition n'est pas toujours évidente pour ceux qui interviennent dans les secteurs agricoles.

- **Que faut-il faire pour sensibiliser davantage les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les exploitants forestiers, leurs organisations et l'industrie quant à la pertinence de la biodiversité et des services écosystémiques pour la production alimentaire et agricole dans leur secteur?**
- **Comment développer les capacités techniques et institutionnelles requises pour promouvoir une agriculture durable et réduire les incidences sur la biodiversité?**

Meilleures salutations

Irene Hoffmann

Secrétaire

Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture

FAO

et

Paulo Augusto Lourenco Dias Nunes

Responsables des ressources naturelles

Département du climat, de la biodiversité, des terres et de l'eau

FAO

Information générale

La FAO collabore depuis longtemps avec la Convention sur la diversité biologique (CDB), comme en atteste un certain nombre de décisions et de programmes de travail conjoints adoptés ou approuvés par la Conférence des Parties à la CDB et les organes directeurs et statutaires de la FAO. La Conférence des Nations Unies sur la biodiversité, tenue en décembre 2016 à Cancún, au Mexique, a réitéré son invitation aux gouvernements à utiliser les orientations de la FAO en matière de biodiversité et d'agriculture, de pêche et de foresterie².

En outre, la Conférence a abouti à des engagements importants en faveur d'une action sur la biodiversité pour contribuer à la réalisation des ODD. Dans la *Déclaration de Cancún sur l'intégration de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité pour le bien-être*³, les ministres et autres chefs de délégation se sont engagés à travailler à tous les niveaux au sein de leurs gouvernements et dans tous les secteurs pour intégrer la biodiversité par des actions multiples.

Objectifs en matière de biodiversité et de développement durable

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 a placé la biodiversité au centre de nombreuses activités de développement, en particulier celles liées aux secteurs de l'agriculture durable. Il appelle à l'intégration de la biodiversité et des services écosystémiques dans la planification nationale et locale, les processus de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté. En outre, le Programme préconise la promotion d'un partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation des ressources génétiques et un accès approprié à ces ressources. Une intégration réussie de la biodiversité devrait contribuer à la réalisation des objectifs 14, 15 et 2 des ODD et des objectifs d'Aichi en matière de biodiversité, dont beaucoup sont actuellement loin d'être atteints dans les délais fixés pour 2020.

L'ODD 2 vise à éliminer la faim, à garantir la sécurité alimentaire et une meilleure nutrition et à promouvoir une agriculture durable. Avec ses différentes cibles, l'ODD 2 illustre un élément clé de du Programme 2030 qui souligne l'interaction et l'interdépendance de nombreux ODD et de leurs cibles. L'élimination efficace de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition dépend de la pérennité des secteurs agricoles. Les avancées vers l'ODD 2 dépendront des progrès réalisés dans la réalisation de plusieurs autres ODD, y compris, entre autres, l'éradication de la pauvreté et la réponse au changement climatique. Pour progresser dans la réalisation du deuxième ODD, les décideurs et les parties prenantes devront tenir compte de ces interactions et corrélations essentielles, en termes de synergies et de compromis, entre les différentes cibles du deuxième objectif stratégique et entre le deuxième ODD et d'autres objectifs de développement durable. Par exemple, l'ODD 14, qui vise à conserver et à utiliser durablement les océans, les mers et les ressources marines, et l'ODD 15, qui vise à protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, à gérer durablement les forêts, à lutter contre la désertification et à enrayer et inverser la dégradation des terres et la perte de biodiversité. La prise en compte de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles devrait contribuer de manière significative à la réalisation des ODD 2, 14 et 15 et du Programme 2030 dans son ensemble

² CBD/COP/DEC/XIII/3, paragraphe 5

³ La Déclaration de Cancún est disponible à l'adresse: <https://www.cbd.int/cop/cop-13/hls/cancun%20declaration-en.pdf>

La CdP de la CDB, dans sa décision XIII/3, a accueilli favorablement la Plate-forme d'intégration de la biodiversité lancée par la FAO pour établir des passerelles entre les secteurs, identifier les synergies, aligner les objectifs et développer des approches intersectorielles intégrées pour intégrer la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches, et a invité la FAO et ses organes directeurs et statutaires à envisager et soutenir le développement et la mise en œuvre de mesures, d'orientations et d'outils pour promouvoir cette intégration. Les résultats de la CdP 13 de la CDB ont été portés à l'attention de la 40e session de la Conférence de la FAO⁴.

La Plate-forme a pour objectif d'intégrer la biodiversité en

- facilitant le dialogue entre les gouvernements, les communautés de pratique et les autres parties prenantes sur l'adoption de mesures concrètes et coordonnées pour intégrer la biodiversité dans tous les secteurs agricoles;
- facilitant l'échange d'informations et de données sur la biodiversité et les pratiques et politiques agricoles respectueuses de la biodiversité entre les parties prenantes;
- traduisant les connaissances en recommandations de politiques à prendre en considération par les organes directeurs et statutaires de la FAO.

La Plate-forme pourrait, à moyen et long terme, entreprendre des activités telles que:

- a) Repérer les lacunes politiques et les défis de gouvernance liés à la biodiversité dans tous les secteurs pertinents;
- b) Contribuer à la réalisation des ODD et des objectifs d'Aichi en matière de biodiversité dans le cadre du Programme 2030;
- c) Définir et promouvoir les mécanismes de gouvernance existants et les initiatives politiques qui incorporent efficacement la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans et entre les secteurs agricoles;
- d) Renforcer les processus de liaison aux niveaux national, régional et international pour permettre aux secteurs agricoles d'apprendre les uns des autres et du secteur de l'environnement, en identifiant les synergies et en alignant les objectifs;
- e) Coordonner la prise en compte de la biodiversité avec les efforts de conservation et d'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation; et
- f) conduire et coordonner les efforts du système des Nations Unies sur la prise en compte de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles.

⁴ C 2017/33

Documents de référence

Agriculture durable pour la biodiversité - biodiversité pour une agriculture durable

<http://www.fao.org/3/a-i6602e.pdf>

Décision XIII/3 de la CdP

<https://www.cbd.int/decisions/cop/?m=cop-13>

Résultats de la 13e réunion de la Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique: Intégration de la biodiversité dans tous les secteurs de l'agriculture

<http://www.fao.org/3/a-mt376e.pdf>

Intégrer la biodiversité dans la pratique

http://www.thegef.org/sites/default/files/publications/Mainstreaming-Biodiversity-LowRes_1.pdf

L'état de la biodiversité mondiale pour l'alimentation et l'agriculture

<http://www.fao.org/nr/cgrfa/biodiversity/sowbfa/en>

Examen de l'état de la biodiversité dans le monde pour l'alimentation et l'agriculture

<http://www.fao.org/nr/cgrfa/cgrfa-home/en>

Intégrer les services écosystémiques et la biodiversité dans la production et la gestion agricoles en Afrique de l'Est

<http://www.fao.org/3/a-i5603e.pdf>

Intégrer les services écosystémiques et la biodiversité dans la production et la gestion agricoles dans les îles du Pacifique

<http://www.fao.org/3/a-i6505e.pdf>

Site Web sur la biodiversité et les services écosystémiques

<http://www.fao.org/ecosystem-services-biodiversity/en>